



ACCIDENTS DE SERVICE ET MALADIES PROFESSIONNELLES FPE ET COLLECTIVITÉS

FORMATION MIXTE : E-LEARNING + PRÉSENTIEL + WEB CONFÉRENCE

OBJECTIFS

- > Connaître les notions d'accident de service, d'accident du travail, de trajet et de maladie professionnelle.
- > Connaître les procédures à respecter.
- > Sécuriser les décisions liées à l'imputabilité au service.
- > Déterminer les prestations auxquelles peuvent prétendre les victimes.
- > Anticiper les droits à réparation des agents.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/ personnel, responsables des services sociaux, du service médical, hygiène/santé/sécurité, agents chargés de la gestion des carrières ou des accidents de service dans la fonction publique d'État et les collectivités territoriales

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

- > Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
- > Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
- > Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
- > Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

- > Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
- > Évaluation à chaud et à froid assurée par le cabinet forMetris

TARIFS Validité 30/06/2019

Inclus : forfait repas et évaluation forMetris

1 047 € HT

Réf : **WICL**

Formacode : 42819 / 13041

SESSIONS 2019

Sessions en régions : www.gereso.com/WICL

Paris Montparnasse

Prochaines sessions : Nous consulter

E-LEARNING : 5 SÉQUENCES

NOTIONS JURIDIQUES DE BASE - 1 SÉQUENCE

- Accidents de service, de trajet, de mission
- Maladies professionnelles
- Tableaux des maladies professionnelles
- Maladies contractées en service

LA RECONNAISSANCE DE L'IMPUTABILITÉ AU SERVICE - 1 SÉQUENCE

- Appréciation de l'imputabilité au service
- Procédure de reconnaissance applicable
- Décision de rejet ou de reconnaissance de l'imputabilité au service
- Précision sur la position statutaire de l'agent dans l'attente que son dossier soit statué

LES DROITS DE L'AGENT - 1 SÉQUENCE

- Les droits à congés
- La prise en charge des frais et des soins

LA REPRISE DES FONCTIONS - 1 SÉQUENCE

- Consolidation ou guérison
- Mise en retraite pour invalidité
- Rechute

LA RÉPARATION - 1 SÉQUENCE

- Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)
- Rente viagère d'invalidité
- Assouplissement de la règle du forfait de pension

JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT EN PRÉSENTIEL : 1 JOUR

EN COMPLÉMENT DU (OU DES) MODULE(S) E-LEARNING PROPOSÉS, VOTRE CONSULTANT VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À L'ESPACE GERESO DE MONTPARNASSE POUR UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES ET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ.

LES OBJECTIFS

- Renforcer et compléter les connaissances acquises au cours du (ou des) modules de formation en ligne
- Valider la compréhension de certains points spécifiques traités dans le (ou les) module(s) e-learning
- Mettre à jour ses connaissances en intégrant les toutes dernières actualités du domaine : nouveaux textes, jurisprudence...
- Échanger en groupe sur la mise en pratique opérationnelle, à son poste de travail, des techniques et concepts abordés
- Travailler individuellement ou en sous-groupes sur des cas pratiques et des exemples concrets
- Obtenir des réponses personnalisées à ses questions sur l'ensemble des thèmes traités

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT : VALIDATION ET MISE EN PRATIQUE DES CONNAISSANCES ACQUISES EN E-LEARNING

- Les axes de travail et d'échanges sont adaptés aux demandes des participants, en fonction de l'actualité du domaine, des résultats d'évaluation du ou des modules e-learning suivis...

À titre d'exemple :

- Accidents de service et maladies professionnelles

Quiz de validation des acquis

- Les événements imputables au service
- Exemples d'accidents de service, de trajet, de mission et de maladies contractées en service**
- Application pratique : exemple de jurisprudence sur l'imputabilité au service, étude des cas des stagiaires**

- La reconnaissance de l'imputabilité au service
- Cas pratique : rédaction de décision de reconnaissance ou de refus d'imputabilité au service**

- Les conséquences de la reconnaissance de l'imputabilité au service

Cas pratique : la gestion du fonctionnaire dans l'attente de la reconnaissance de l'imputabilité au service

- La reprise des fonctions
- Cas pratique : exemple de rechute**
- La réparation

Cas pratique : calcul d'une ATI